

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4154 - MARDI 28 DECEMBRE 2021

RETOMBÉE DE LA DERNIÈRE ATTAQUE DES ADF

Renforcement du dispositif sécuritaire à Béni



La ville de Beni au Nord-Kivu

La population de Beni (Nord-Kivu) a vécu une nuit cauchemardesque, le 25 décembre, suite à l'attentat-suicide occasionné par l'explosion d'une bombe artisanale dans un restaurant bar, en plein centre-ville, crime attribué aux terroristes des ADF. En tournée dans le Grand Kasai, le président de la République a promis de traquer et d'anéantir les auteurs de ces crimes qui ne resteront pas impunis.

Entre-temps, le gouvernement a pris une série de mesures et a annoncé que le dispositif sécuritaire a été renforcé et le couvre-feu débute désormais à 19h 00 (au lieu de 21h), des checkpoints vont se renforcer dans la ville.

Page 3

QUESTION DE L'HEURE

La stabilité des institutions provinciales, un enjeu de taille



Une vue de quelques gouverneurs conférenciers

A l'ouverture des assises au Palais de la nation, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avait donné le

ton en exhortant les participants à réfléchir sur la manière dont les provinces et leurs Assemblées devraient

travailler en harmonie pour garantir leur stabilité dans un contexte de crise politique marquée notamment par la valse de destitution des gouverneurs à coup des motions de censure.

Il est à noter que sur les vingt-six provinces que compte le pays, quatorze ont connu des destitutions de leurs gouverneurs, en plus de la disgrâce de quelques présidents des Assemblées provinciales poussés, bien malgré eux, à la porte de sortie. Indigné par ce triste spectacle, le garant de la nation avait appelé au calme.

Page 3

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La FEMB/YM assiste l'orphelinat «Les cris des enfants»



Les colis apportés par la FEMB/YM

L'équipe de la Fondation Eternel est mon berger d'Yvette Mbuyi (FEMB/YM), conduite par le coordonnateur, Yves Tshimanga, sous la houlette de la présidente et fondatrice de cette organisation non gouvernementale, Yvette Mbuyi, n'est pas allée les mains vides, le 24 décembre, à

l'orphelinat Les cris des enfants. Dans sa gibecière, la FEMB/YM a amené un lot de surgelés, des bidons d'huile, des sacs de riz et de semoule, des paquets de jus etc., afin de redonner sourire aux orphelins pensionnaires de cette maison, pendant cette période des festivités.

Page 4

ÉDITORIAL

Nul ne sait ...

En cette fin d'année 2021 qui fut pour le moins agitée sur toute la surface du globe, nul ne sait, ni ne peut prédire ce qui se passera dans les douze mois à venir. Mais il est au moins deux sujets qui occuperont tout au long de la nouvelle année le devant de l'actualité : celui du maintien de la paix sur les cinq continents et celui du retour de la paix dans les zones géographiques où elle se trouve dangereusement menacée.

Les grandes puissances de ce temps s'avérant incapables de s'entendre sur l'essentiel qui est la prévention, la gestion des crises et les institutions mondiales chargées d'y parvenir faisant preuve d'un manque d'autorité accablant, il revient au monde dit « émergent », c'est-à-dire aux nations jeunes où vit aujourd'hui plus de la moitié de l'humanité, de faire mieux entendre la voix de la raison, du respect de l'autre, autrement dit de la paix globale.

S'il ne nous appartient pas de dire comment les nations africaines, latino-américaines, asiatiques devraient s'y prendre pour dire aux Grands de façon claire ce que leurs dirigeants ne veulent ni voir ni entendre, il nous revient d'écrire ici que le temps de cet éveil planétaire est venu. Et que la fin de l'année 2021 qui a mis en évidence les risques mortels que fait courir à notre humanité l'inconscience des très riches nations de l'hémisphère nord doit générer une réflexion globale semblable à celle qui, dans la seconde moitié du vingtième siècle, libéra les peuples soumis à la dure loi du colonialisme.

La montée sur le devant de la scène internationale des dangers mortels que font courir à l'humanité tout entière le dérèglement climatique, la dégradation de l'air, la fonte des pôles, la montée des océans qui sont autant de catastrophes dont les grandes puissances industrielles sont largement responsables lance un cri d'alarme que plus personne ne peut ignorer ou feindre d'ignorer. Et si, sur ces questions vitales, le Tiers-monde fait clairement entendre sa voix, l'on peut être certain que les lignes bougeront enfin sur ce champ hautement stratégique.

Faire en sorte que 2022 soit l'année durant laquelle l'humanité s'est enfin mobilisée pour mieux se protéger n'a rien d'illusoire.

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

La FBCP s'inquiète de l'état de santé de Théophile Matondo

L'organisation non gouvernementale exhorte la Cour de cassation à accorder la liberté provisoire au directeur général par intérim du Bureau central de coordination (BCECO) pour lui permettre de suivre des soins appropriés.



Théophile Matondo et des avocats à l'issue d'une audience à la Cour de cassation

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) sollicite des hauts magistrats de la Cour de cassation d'accepter la requête en obtention de la mise en liberté provisoire du directeur général par intérim du BCECO, Théophile Matondo. Cette organisation de défense des droits de l'homme, qui suit de près l'affaire devant la justice congolaise, appuie son plaidoyer par l'état de santé précaire du détenu. « La FBCP demande aux hauts magistrats d'accepter la requête en obtention de la mise en liberté provisoire du directeur général par intérim de BCECO et lui accorder la liberté provisoire à cause de son état de santé qui demeure jusque-là précaire », a précisé cette organisation. La FBCP fait, en effet, savoir que sa demande est conforme

à la Déclaration universelle des droits de l'homme et du pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ratifiés par la République démocratique du Congo. « La Cour a le devoir d'appliquer ces instruments juridiques internationaux étant donné qu'ils sont supérieurs à la Constitution et aux lois du pays », a-t-elle précisé.

Théophile Matondo, note-t-on, a été arrêté dans le cadre de l'affaire liée à l'électrification des installations du parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo. La justice lui reproche d'avoir détourné des fonds de la taxe sur la valeur ajoutée liée à ce projet. Pour la FBCP et les avocats de la partie défenderesse, Théophile Matondo n'a jamais été, en tant que directeur du BCECO, lié à

ces opérations qui se sont passées entre les entreprises appelées à travailler dans ce projet et le Trésor public. A en croire cette organisation de défense des droits de l'homme qui a déjà mené plusieurs actions pour obtenir l'acquittement de ce détenu, tous le cours du procès avait démontré noir sur blanc l'innocence du responsable du BCECO. Mais elle se dit surprise que le verdict prononcé ait condamné Théophile Matondo. L'organisation plaide, à ce niveau du dossier, pour la réparation de cette injustice, d'abord en accordant la liberté provisoire à ce détenu dont l'état de santé se détériore chaque jour pour lui permettre de se faire soigner, puis en le libérant carrément parce qu'il est innocent.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

La stabilité des institutions provinciales, un enjeu de taille

« La stabilité dans la gouvernance, gage de la réussite du Programme de développement local de 145 territoires et du Programme d'urgence intégré du développement communautaire ». C'est autour de cette thématique que se sont cristallisées les discussions initiées dans le cadre de la huitième Conférence des gouverneurs de provinces tenue à Kinshasa, du 22 au 23 décembre.

Une belle opportunité pour les chefs des exécutifs provinciaux d'évaluer les politiques publiques en matière de gouvernance en vue d'en tirer les enseignements nécessaires. Instance de concertation et d'harmonisation entre le pouvoir exécutif national et les gouverneurs de province, la Conférence des gouverneurs était le lieu sûr où devaient se discuter tous les sujets touchant au développement des entités territoriales, conformément à la loi organique n° 08/015 du 7 octobre 2008 portant modalités de son organisation et de son fonctionnement.

Déjà, à l'ouverture des assises au Palais de la nation, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avait donné le ton en exhortant les participants à réfléchir sur la manière dont les provinces et leurs Assemblées devraient travailler en harmonie pour garantir leur stabilité dans un contexte de crise politique marqué notamment par la valse de destitution des gouverneurs à coup des motions de censure. S'adressant directement aux acteurs concernés ainsi qu'aux autorités nationales présentes, le président de la République a affirmé, dans son discours inaugural, que cette valse de destitutions « empêche de mener à bien le programme de reconstruction nationale ». Il est à noter, en effet, que sur les vingt-six provinces que compte le pays, quatorze ont connu des destitutions de leurs gouverneurs, en plus de la disgrâce de quelques présidents des Assemblées provinciales poussés, bien malgré eux, à la porte de sortie. Indigné par ce triste spectacle, le garant de la nation a appelé au calme. « Vous devez réfléchir ensemble et donner des solutions sur la manière dont les provinces et les assemblées

provinciales doivent travailler de manière harmonieuse », a-t-il déclaré en guise d'exhortation pour plus de stabilité dans la gestion des entités territoriales. Cette première journée inaugurale aura également été marquée par la lecture d'un mémorandum du Collectif des gouverneurs par Boongo Pancrasse, le gouverneur de la Tshuapa. Les vingt-six gouverneurs ont, entre autres, sollicité du chef de l'Etat le décaissement d'un montant de deux millions de dollars américains à mettre à la disposition de chaque province afin de booster la réalisation des actions à impact visible, à l'actif du présent quinquennat. Ils ont également, dans le même temps, relevé quelques défis majeurs qui entravent la gouvernance de leurs provinces respectives. Il s'agit, entre autres, de la lutte de positionnement des acteurs politiques nationaux visant à contrôler les provinces et le paiement sélectif et sporadique de la rétrocession due aux institutions provinciales.

Concernant le pouvoir de contrôle exercé par les assemblées provinciales sur les exécutifs provinciaux, les gouverneurs des provinces ont suggéré le dépôt, dans les meilleurs délais, d'une requête en interprétation de l'article 138 de la Constitution relatif aux motions de défiance et de censure qui apparaissent, à leurs yeux, comme des « armes de destruction massive ». Ils ont, de ce fait, suggéré au président de la République de décréter un moratoire suspendant l'usage des motions de défiance et de censure pour le restant de l'actuelle législature. Les travaux se sont poursuivis à huis clos et chacun des gouverneurs a eu, au cours de la première journée, la latitude de présenter le rapport



Une vue de quelques gouverneurs confédérés

de son entité territoriale.

Un moratoire pour des motions de censure

La séance de clôture aura été marquée par la lecture de la déclaration finale assortie de quelques recommandations. Les gouverneurs des provinces ont relevé le fait que la paix et la sécurité règnent sur l'étendue du territoire national à l'exception du Nord-Kivu et de l'Ituri, en état de siège. Ils ont stigmatisé les conflits récurrents entre institutions provinciales, mais aussi, l'activisme des groupes armés locaux et étrangers, l'irrégularité des quotes-parts de rétrocession, le faible niveau de production agricole et la vétusté des unités agricoles. Unaniment, ils ont agréé le fait qu'aucun développement de la RDC n'est envisageable sans développement des provinces et se sont accordés sur la nécessité de favoriser la stabilité de la fonction de gouverneur de province.

Quant aux recommandations proprement dites issues de ces assises, elles sont complexes et touchent divers secteurs de la vie nationale. Aux plans politique, administratif, culturel, juridique et sécuritaire, les partici-

pants ont recommandé que soit décrété un moratoire suspendant l'application des motions de censure contre les gouverneurs pour une période de deux ans. Dans la foulée, ils ont préconisé des réformes constitutionnelles et législatives susceptibles de garantir la stabilité des institutions provinciales, notamment en ce qui concerne le statut de gouverneur.

Au plans social, économique et financier, ils ont plaidé pour un versement régulier des fonds d'investissements mais aussi, pour l'opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation afin d'assurer l'équilibre dans le processus de développement des provinces. D'autres recommandations concernent, entre autres, la réhabilitation des unités de production et de transformation, la construction et la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires et ferroviaires dans toutes les provinces, la construction des logements sociaux dans toutes les provinces, l'asphaltage de 200 km de routes nationales dans chaque province, etc.

Dans le même ordre d'idées, le collectif des gouverneurs de

provinces a adressé une motion de soutien au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, tout en lui rassurant que ses décisions, instructions et politiques seront exécutées sans faille dans leurs entités. Pour sa part, le Premier ministre, Sama Lukonde, a indiqué que son gouvernement ne ménagera aucun effort pour répondre aux différentes recommandations dans la mesure du possible. C'est sur ces entretiens que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a clos les travaux de la huitième Conférence des gouverneurs. « Je vous invite à vous approprier les résolutions issues de cette huitième session et à les appliquer. Je vous exhorte aussi à assurer la stabilité des institutions provinciales tout en privilégiant l'intérêt supérieur de la Nation », a-t-il déclaré. C'est par cette phrase que le président Félix Tshisekedi a clôturé la huitième session de la Conférence des gouverneurs dont la prochaine est annoncée dans la ville de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur.

Alain Diasso

RDC

Le gouvernement renforce les mesures sécuritaires après l'attentat-suicide de Beni

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé, dimanche soir, la mise en place de plusieurs mesures sécuritaires dans la ville de Beni (nord-est du pays) et ses environs après l'attentat-suicide survenu dans la soirée de samedi, en pleine fête de Noël, qui a fait au moins huit morts et vingt blessés.

Lors d'une conférence de presse, Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement, et Constant Ndima, gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, ont annoncé le durcissement du couvre-feu qui passe désormais de 20h00 à 19h00 dans la ville de Beni, précisant la constitution des unités chargées de protéger le territoire

de Beni.

D'après Patrick Muyaya, le bilan provisoire faisait état de huit morts, dont le kamikaze, et de vingt blessés dans cet attentat, qui s'est survenu aux environs de 20h 00, heure locale samedi soir, à l'entrée du bar très fréquenté dans le centre-ville de Beni. Le kamikaze, empêché par les vigiles d'accéder au bar bondé de

clients, a activé la bombe à l'entrée d'un autre bar à côté, ont précisé les autorités locales.

Toute la nuit de samedi à dimanche, les services de sécurité ont quadrillé la ville et les environs du lieu de l'explosion à la recherche d'indices. D'après les sources sécuritaires, plusieurs morceaux des objets servant à la fabrication de bombes ont été ramassés sur le lieu de l'incident par les démineurs, appuyés par les éléments de la mission de l'ONU (Monusco) sur place

à Beni. Les enquêtes sont en cours afin d'identifier l'auteur de cette bombe qui a également péri dans l'attentat.

Le territoire de Beni-ville, placé sous l'état de siège depuis le 6 mai dernier dans le cadre des mesures exceptionnelles prises dans la province du Nord-Kivu, et celui voisin de l'Ituri, font constamment objet d'attaques des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), actifs dans cette partie du pays depuis des décennies.

En juin 2021, deux explosions

de bombe, dont une menée par un kamikaze, ont frappé le même jour Beni, causant au moins un mort et plusieurs blessés. Selon les autorités de Kinshasa, le kamikaze était un membre actif des ADF chargé du recrutement.

Depuis le 30 novembre, les forces armées ougandaises ont officiellement lancé, en collaboration avec les forces armées de la RDC, des opérations aériennes et d'artillerie contre plusieurs positions des rebelles des ADF dans le nord-est de la RDC.

Xinhua

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La FEMB/YM assiste l'orphelinat «Les cris des enfants»

La Fondation Eternel est mon berger d'Yvette Mbuyi (FEMB/YM) a rendu visite, le 24 décembre, aux pensionnaires de l'orphelinat «Les cris des enfants», dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, à l'occasion des festivités de Noël et de fin d'année.

L'équipe de la FEMB/YM, conduite par le coordonnateur, Yves Tshimanga, sous la houlette de la présidente et fondatrice de cette organisation non gouvernementale, Yvette Mbuyi, n'est pas allée les mains vides à l'orphelinat Les cris des enfants. Dans sa gibecière, la FEMB/YM a amené un lot de surgelés, des bidons d'huile, des sacs de riz et de semoule, des paquets de jus, etc., afin de redonner sourire aux enfants orphelins pensionnaires de cette maison, pendant cette période

des festivités. Remettant ces produits, l'assistante sociale, Irène Kitenge, a présenté la vision de la FEMB/YM ainsi que de sa fondatrice. Elle a également encouragé les encadreurs de l'orphelinat dans leur mission, en les exhortant d'espérer en Dieu « *qui est le père des orphelins* ». Le coordonnateur Yves Tshimanga, à son tour, a encouragé les responsables de cet établissement à bien encadrer ces enfants et à leur apprendre le bon chemin de la vie qui est, selon lui et la



Les colis apportés par la FEMB/YM



Une photo de famille de l'équipe de la FEMB et des pensionnaires de la maison Les cris des enfants

FEMB, le Christ. Réceptionnant ce don, le responsable de l'orphelinat Les cris des enfants, le pasteur Béni, a remercié la fondation qui, malgré la pluie, a tenu à concrétiser sa promesse. Son souhait a été que cette visite ne soit pas la dernière. Rappelons que cette fondation mène, depuis sa création il y a quelques années, des actions en faveur des orphelins et des démunis.

Avec les moyens de bord, elle laisse, partout où elle passe, une bonne impression à ses hôtes parce qu'elle leur amène le sourire. Son initiatrice, qui a conçu une vision internationale pour cette structure, lance des appels à toutes les âmes sensibles et les mains généreuses, pour s'associer à cette œuvre au bénéfice des démunis. Elle s'est toujours montrée reconnaissante envers toutes ces personnes

qui mettent la main à la pâte afin de permettre à la FEMB/YM d'atteindre ses objectifs et d'accomplir sa mission. Partout où l'équipe de cette fondation met ses pieds, ses gestes en espèce ou en nature ont toujours été accompagnés par une exhortation tant pour les encadreurs que des enfants orphelins en la croyance en Dieu et à Jésus-Christ.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club bat péniblement Blessing, Mazembe bute sur Maniema Union

De belles affiches ont marqué le week-end dernier de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Le 26 décembre au stade des Martyrs, à Kinshasa, l'AS V.Club s'est extraite du piège Blessing FC de Kolwezi, en match remis de la 9^e journée. Il a fallu les dernières minutes de la partie pour vivre des rebondissements inattendus. V.Club a ouvert pourtant le score de dès la 11^e mn, suite à un penalty transformé par l'attaquant Glody Lilepo Makabi, après une faute de main d'un défenseur des Bénis de Lualaba, dans sa surface de réparation.

Après avoir encaissé ce but, les joueurs du coach Yves Diba ont tenté de prendre le jeu à leur compte, mais sans inquiéter le gardien de but Nlandu Mavanga de V.Club. Patient Kapongo Ilunga a égalisé à la 90+1^e mn. Mais quelques instants avant le coup de sifflet final, le Togolais Marouf Tchakei a scellé une victoire qui allait fuir à V.Club sur une somptueuse balle arrêtée, hors de portée du gardien de but Armand Latoleya de Blessing. Le milieu offensif

togolais a été désigné homme du match. En terme de points, Blessing dispose en totalise 13 pour douze matches, occupant la cinquième place au classement. Cette victoire à l'arrachée permet à V.Club de totaliser 32 points au terme de douze matches livrés, confortant sa deuxième place derrière le Tout puissant Mazembe.

Et justement, le club de Lubumbashi n'a pour sa part pas réussi à maintenir sa lancée des victoires, tenu en échec au stade Joseph-Kabila de Kindu, par le club local de Maniema Union sur le score de zéro but partout, en match remis de la deuxième journée. L'on note que Maniema Union n'a jamais battu l'ogre lushois. Et c'était encore le cas le dimanche. Mazembe conserve son leadership au championnat national, avec 38 points glanés en quatorze oppositions. Maniema Union, de son côté, a grappillé un total de 25 points en treize sorties.



Première sortie de Mfutula avec Bazano

Rappelons que le 23 décembre, au stade de la Concorde de Bukavu, l'Etoile du Kivu a été tenue en échec par l'AS Simba de Kolwezi sur un nul de zéro but partout, en match de la 9^e journée. Etoile du Kivu, promue

cette saison dans l'élite du football national, n'a pu gagner que 7 points alors que Simba, un autre promu, en compte. Notons aussi la première sortie réussie de l'entraîneur Andy Magloire Mfutula (qui a succédé à Raoul Mutufwila) de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi,

victorieuse, le même jour, sur l'aire de jeu du stade Joseph-Kabila de Kindu, devant Maniema Union, par un but à zéro. Arnold Matumele a inscrit l'unique but de la partie à la 47^e mn, permettant aux Lumpas d'atteindre la barre de 17 points en dix matches.

Martin Engimo

GUINÉE-CONAKRY

Le gouvernement dévoile la feuille de route de la transition

Le Premier ministre guinéen, Mohamed Béavogui, a présenté au président Mamadi Doumbouya la feuille de route du gouvernement pour la transition, a annoncé un communiqué publié le 25 décembre.

« La feuille de route porte sur cinq axes : la rectification institutionnelle ; le cadre macroéconomique et financier ; le cadre légal et la gouvernance ; l'action sociale, l'emploi et l'employabilité ; les infrastructures et l'assainissement », a indiqué la note gouvernementale.

Formation du Conseil national de transition, rédaction de la nouvelle Constitution, mise en place de l'organe de gestion des élections, établissement du fichier électoral, organisation du référendum constitutionnel sont, entre autres, les étapes de la feuille de route pour assurer la transition.

« Le président de la transition a approuvé cette feuille de route et réitéré sa confiance au Premier ministre et à son gouvernement », a précisé le communiqué. Le texte n'a donné aucun détail sur les dates d'exécution des grandes lignes de la feuille de route.

La junte militaire, au pouvoir en Guinée, a subi une forte pression de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et de la communauté internationale depuis le coup d'État du 5 septembre dernier. Outre la feuille de route de la transition, il lui avait été exigé « la libération sans condition » du président Condé et la tenue d'élections dans un délai de six mois.

Yvette Reine Nzaba

ART CULINAIRE

Le village de la gastronomie congolaise, un lieu attractif

Organisée du 21 au 28 décembre par le ministère du Tourisme et des Loisirs, la première édition de la Semaine de la gastronomie congolaise est non seulement une occasion de découvrir les spécialités culinaires locales, mais aussi un espace de jouissance pour enfants.

Érigé à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélé-kélé, le village de la gastronomie congolaise a été un véritable parc d'attraction le 25 décembre, à l'occasion de la fête de Noël. Animés par l'envie de découvrir, de nombreux enfants, accompagnés des parents, ont, en effet, pris d'assaut ce site.

« Je suis juste venue pour l'enfant, pour sa distraction et prendre des photos. C'est un très beau cadre, la musique me plaît, même la décoration est bonne. Pour moi, ce village doit continuer jusqu'au 1er janvier. Notre souhait est que cette activité puisse revenir en 2022 pour nous permettre d'emmenner les enfants », a indiqué Dorliche, habitant le quartier Moukoundzi-Ngouaka.

Sur le plan de la cuisine, les restauratrices ne regrettent non plus leur choix d'avoir accepté l'offre du ministère chargé du Tourisme. « Dans l'ensemble, cela se passe très

« Dans l'ensemble, cela se passe très bien, les gens apprécient les plats et nous n'avons pas encore reçu des plaintes. Chez nous, il y a des plats de tous nos districts : Djambala, Gamboma, Abala, Ongogni et bien d'autres. Nous avons, par exemple, les feuilles d'arachide, les chenilles, la banane au poisson d'eau douce à l'huile de palme de Makotimpoko, le koko vert d'Abala... »,



Les membres du gouvernement visitant les stands Adiac

bien, les gens apprécient les plats et nous n'avons pas encore reçu des plaintes. Chez nous, il y a des plats de tous nos districts : Djambala, Gamboma, Abala, Ongogni et bien d'autres. Nous avons, par exemple, les feuilles d'arachide, les chenilles, la banane au poisson d'eau

douce à l'huile de palme de Makotimpoko, le koko vert d'Abala... », a expliqué Nicole Ngaliba, promotrice du stand des Plateaux.

Son souhait est que cette activité soit organisée une ou deux fois l'an afin de permettre à la population, surtout aux enfants, de découvrir certains mets des différents départements. Abordant dans le même sens, la représentante de Pointe-Noire s'est réjouie du fait que les gens s'intéressent de plus en plus à la cuisine qui leur est proposée. « Nous présentons le requin à la moambe ; le capitaine blanc, le saka-saka à la moambe, le mayaka. Le soir est propice, parce que les gens passent souvent après le travail. Les Congolais sont curieux, nous recevons

les gens de tous les départements », a présenté Lucette Nathalie Makosso.

Promotrice du service de restauration en ligne DZL, elle nourrit quelques regrets en termes de recettes. « Je regrette un peu parce qu'au départ, on nous a exigé les prix qui ne devraient pas dépasser trois mille FCFA alors que nous effectuons des voyages de Pointe-Noire pour s'approvisionner. Donc, je ne me retrouve pas vraiment par rapport à ce que je dépense, mais cela reste une belle expérience pour tous. Je pense que pour nous, c'est une façon de nous faire connaître au public. Il fallait qu'il y ait des plats de cinq mille FCFA », a-t-elle souhaité.

Parfait Wilfried Douniama



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

EXPOSITION VENTE



MALI

Bamako restera-t-il inflexible aux menaces de la Cédéao ?

A l'issue de son dernier sommet tenu le 7 novembre à Abuja, au Nigeria, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) laissait entendre que des sanctions économiques et financières pourraient frapper le Mali si rien n'est fait d'ici à la fin de cette année pour aller aux élections. Depuis lors, un bras de fer semble opposer les autorités maliennes à l'organisation sous-régionale, même si le gouvernement malien n'a pas réagi officiellement à ces exigences.

Les autorités maliennes ont jusqu'au 31 décembre pour présenter un plan en vue de la tenue des élections à la date prévue du 27 février 2022 ; à défaut, des sanctions, dont la nature n'est pas encore connue, entreront en vigueur le 1er janvier, précise une source proche de la Cédéao. Le sujet fait l'objet de commentaires controversés auxquels s'adonnent certains partisans du pouvoir, de l'opposition et des membres de la société civile.

Le M5, le parti du Premier ministre Choguel Maïga, dont Jeamille Bittar en est le porte-parole, demande aux autorités maliennes de transition de ne pas fléchir à la décision de la communauté régionale. « Nous sommes quand même un État souverain. Il ne faudrait pas que la Cédéao nous impose quelque chose qui pourrait nous amener dans un chaos qui ne dirait pas son nom. Il faut que les gens comprennent qu'aujourd'hui, l'environnement ne se prête pas à tenir les élections. Parce

que le territoire est envahi par l'insécurité et cette insécurité a été sciemment créée par la France », explique-t-il. « La communauté internationale, notamment la Cédéao, ne doit pas nous faire un diktat (...). Je pense qu'elle devrait nous aider, plutôt que de faire des menaces, des pressions, pour déstabiliser encore davantage notre pays », souligne Jeamille Bittar.

Quant à Sory Ibrahim Traoré, président du Front pour l'émergence et le renouveau (Fer-Mali), association créée en soutien aux autorités de transition, il désapprouve les menaces de la Cédéao. « Le Mali, aujourd'hui, a au moins trois quarts du territoire qui échappent presque totalement au contrôle de l'État central. Si nous arrivons à créer les meilleures conditions sécuritaires, c'est après cela que nous pourrions parler d'élections », estime-t-il.

Malgré ces prises de positions en faveur du régime, la Cédéao n'entend nullement revenir sur

ses menaces, même si dans un courrier adressé à l'organisation sous-régionale, le colonel Goïta invoquait récemment les efforts entrepris par son gouvernement pour « créer les conditions propices à la tenue d'élections transparentes et crédibles » comme préalables à la tenue des élections générales. S'y ajoutent l'« intensification » des opérations visant à sécuriser le territoire, la présentation prochaine de la loi électorale et l'organisation des consultations (Assises nationales de la refondation).

La Russie appelée à se comporter de manière responsable en Afrique

Pour l'heure, les dirigeants maliens se préoccupent des questions sécuritaires plutôt que des sanctions annoncées par la Cédéao. C'est pour cela que la junte au pouvoir veut recruter des mercenaires russes du groupe Wagner et a déjà accepté le déploiement supplémentaire de mille soldats tchadiens au sein de la Mission des

Nations unies au Mali après la reconfiguration des forces françaises, « afin de faire face aux menaces » djihadistes.

En ce qui concerne les mercenaires russes, Washington met en garde Bamako contre des conséquences financières qui devront résulter de leur ingérence et une déstabilisation du pays, déjà en proie aux violences. En Europe, quinze pays partenaires du Mali condamnent leur déploiement avec l'aide de Moscou. Dans un communiqué, ces Etats, notamment la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Canada, la Belgique, le Danemark, l'Estonie, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie et la Suède dénoncent « l'implication du gouvernement de la Fédération de Russie dans la fourniture d'un soutien matériel au déploiement du groupe Wagner au Mali ». Ces pays sont engagés aux côtés de Paris dans le nouveau groupement européen de forces spéciales Takuba, des-

tiné à accompagner les soldats maliens au combat.

Une source gouvernementale française indique constater sur le territoire malien « des rotations aériennes répétées avec des avions de transport militaire appartenant à l'armée russe, des installations sur l'aéroport de Bamako permettant l'accueil d'un chiffre significatif de mercenaires, des visites fréquentes de cadres de Wagner à Bamako et des activités de géologues russes connus pour leur proximité avec Wagner ». Ce que démentent formellement Moscou et les dirigeants maliens.

Estimant que ce déploiement « ne peut qu'accroître la dégradation de la situation sécuritaire en Afrique occidentale, mener à une aggravation de la situation des droits de l'homme au Mali », les partenaires occidentaux du Mali appellent la Russie à « se comporter de manière responsable et constructive dans la région ».

Nestor N'Gampoula

COVID 19

Bruit de fond ou explosion ?

La pandémie fait rage depuis deux ans et le variant Omicron se répand comme un feu de paille. Malgré tout l'espoir, subsiste qu'en 2022 la covid-19 devienne une maladie endémique avec laquelle l'humanité pourra apprendre à vivre.

Les vagues d'infections se succèdent et se ressemblent avec leur cortège de restrictions suivi de réouvertures - souvent prématurées - qui font penser à « Un jour sans fin ».

« Nous avons devant nous un très rude hiver », prévient le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. Mais de nombreux experts en santé publique jugent que le monde a désormais les moyens de maîtriser le virus. Encore faut-il que population et pouvoirs politiques acceptent de faire des choix parfois difficiles. « Nous avons les outils pour faire rendre gorge » à la pandémie si on les utilise correctement. « Nous avons le pouvoir d'y mettre fin en 2022 », martèle Maria Van Kerkhove, chargée de la lutte contre la covid à l'OMS et qui est en première ligne depuis l'apparition de la maladie fin 2019, en Chine.

Un an après leur arrivée sur le marché, des vaccins ont prouvé leur efficacité contre les formes les plus graves de la maladie, à défaut d'empêcher complètement la transmission, y compris

contre les deux variants qui dominent : Delta et Omicron.

Depuis un an, 8,5 milliards de doses ont été administrées et la production mondiale de sérums devrait atteindre 24 milliards de doses en juin. Théoriquement, bien assez pour immuniser la population mondiale.

Mais quand des dizaines de pays ont déjà mis en place des programmes de rappel ou commencé la vaccination des enfants, d'autres peinent à démarrer, même pour vacciner les personnels soignants et les personnes les plus vulnérables.

L'inégalité vaccinale - 67% de la population vaccinée dans les pays riches et autour de 10% dans les pays pauvres - est pour l'OMS l'un des principaux obstacles pour stopper la pandémie.

« Aucun pays ne pourra se sortir de la pandémie à coups de doses de rappel », avertit le Dr Tedros, estimant que « des programmes de rappel sans discernement ont toutes les chances de prolonger la pandémie, plutôt que d'y mettre fin ». « Personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas », a-t-il dit. Tant que le virus circule, il mute et peut

donner naissance à un variant plus contagieux et plus dangereux.

Omicron, détecté fin novembre en Afrique australe où le taux de vaccination est faible, en est la preuve, explique Michael Ryan, responsable des urgences de l'OMS. « Le virus a saisi l'opportunité pour évoluer », a-t-il indiqué.

Les pays riches feraient preuve « de myopie en pensant qu'en se vaccinant eux-mêmes, ils se sont débarrassés du problème », a insisté Gautam Menon, professeur de biologie et de physique à l'université d'Ashoka, en Inde. Si les premières études disponibles semblent pointer vers des symptômes moins graves pour les gens infectés par Omicron, les experts veulent rester prudents. Sa circulation massive présente le risque de donner naissance à un variant contre lequel le monde serait mal armé mais aussi de faire implorer les hôpitaux aux personnels épuisés par deux ans de lutte contre la covid-19.

L'écrasante majorité des personnes hospitalisées ou décédées est celle des gens qui ne

sont pas vaccinés.

2021 Annus horribilis

En 2021, partout dans le monde, se sont répétées les scènes de patients intubés ou alités dans les couloirs, pris en charge par des soignants épuisés. Dehors, dans les rues de pays comme le Brésil ou l'Indonésie, se sont formées des queues interminables de proches à la recherche d'oxygène.

Les images des centaines de bûchers improvisés pour incinérer les morts de la covid en Inde ont incarné l'ampleur de la perte en vies humaines : officiellement, plus de 5,5 millions mais peut-être deux ou trois fois plus, selon l'OMS.

Aucun pays n'a été autant affecté que les Etats-Unis où plus 800 000 personnes sont mortes. Pendant ce temps, le mouvement antivax et antipass s'est radicalisé : des émeutes ont éclaté notamment aux Pays-Bas et en France, en Guadeloupe.

Les experts estiment cependant que l'étape de pandémie pourrait bientôt être surmontée. A l'instar de la grippe, le monde pourrait continuer à cohabiter

avec le virus, devenu une maladie endémique mais largement maîtrisée, qui ferait « partie des meubles », assure Andrew Noymer, un épidémiologiste de l'Université de Californie Irvine. Mais si l'inégalité d'accès aux vaccins reste la même, venant s'agréger aux déséquilibres pré-existants entre pays nantis et démunis, des scénarios sombres ne sont pas à exclure. Pire, un scénario catastrophe hypothétique récemment élaboré par l'OMS en guise d'avertissement envisage une pandémie de covid hors de contrôle provoquée par des mutations de plus en plus dangereuses, doublée d'une autre pandémie de type Zika.

Dans ce scénario, la confusion, la désinformation et les crises migratoires déclenchées par les maladies réduisent à néant la confiance dans les autorités politiques et scientifiques, et les systèmes de soin s'effondrent. L'OMS pousse ses Etats membres à lui donner les moyens de se battre. Mais « sommes nous prêts pour l'avenir? ». Pour le Dr Tedros, la réponse est : « Toujours pas prêts ».

D'après AFP

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

La stabilité des institutions provinciales, un enjeu de taille

« La stabilité dans la gouvernance, gage de la réussite du Programme de développement local de 145 territoires et du Programme d'urgence intégré du développement communautaire ». C'est autour de cette thématique que se sont cristallisées les discussions initiées dans le cadre de la huitième Conférence des gouverneurs de provinces tenue à Kinshasa, du 22 au 23 décembre.

Une belle opportunité pour les chefs des exécutifs provinciaux d'évaluer les politiques publiques en matière de gouvernance en vue d'en tirer les enseignements nécessaires. Instance de concertation et d'harmonisation entre le pouvoir exécutif national et les gouverneurs de province, la Conférence des gouverneurs était le lieu sûr où devaient se discuter tous les sujets touchant au développement des entités territoriales, conformément à la loi organique n° 08/015 du 7 octobre 2008 portant modalités de son organisation et de son fonctionnement.

Déjà, à l'ouverture des assises au Palais de la nation, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avait donné le ton en exhortant les participants à réfléchir sur la manière dont les provinces et leurs Assemblées devraient travailler en harmonie pour garantir leur stabilité dans un contexte de crise politique marqué notamment par la valse de destitution des gouverneurs à coup des motions de censure. S'adressant directement aux acteurs concernés ainsi qu'aux autorités nationales présentes, le président de la République a affirmé, dans son discours inaugural, que cette valse de destitutions « empêche de mener à bien le programme de reconstruction nationale ».

Il est à noter, en effet, que sur les vingt-six provinces que compte le pays, quatorze ont connu des des-

titutions de leurs gouverneurs, en plus de la disgrâce de quelques présidents des Assemblées provinciales poussés, bien malgré eux, à la porte de sortie. Indigné par ce triste spectacle, le garant de la nation a appelé au calme. « Vous devez réfléchir ensemble et donner des solutions sur la manière dont les provinces et les assemblées provinciales doivent travailler de manière harmonieuse », a-t-il déclaré en guise d'exhortation pour plus de stabilité dans la gestion des entités territoriales.

Cette première journée inaugurale aura également été marquée par la lecture d'un memorandum du Collectif des gouverneurs par Boongo Pancrasse, le gouverneur de la Tshuapa. Les vingt-six gouverneurs ont, entre autres, sollicité du chef de l'Etat le décaissement d'un montant de deux millions de dollars américains à mettre à la disposition de chaque province afin de booster la réalisation des actions à impact visible, à l'actif du présent quinquennat. Ils ont également, dans le même temps, relevé quelques défis majeurs qui entravent la gouvernance de leurs provinces respectives. Il s'agit, entre autres, de la lutte de positionnement des acteurs politiques nationaux visant à contrôler les provinces et le paiement sélectif et sporadique de la rétrocession due aux institutions provinciales.

Concernant le pouvoir de contrôle exercé par les assemblées provinciales sur les exécutifs provinciaux, les gouverneurs des provinces ont suggéré le dépôt, dans les meilleurs délais, d'une requête en interprétation de l'article 138 de la Constitution relatif aux motions de défiance et de censure qui apparaissent, à leurs yeux, comme des « armes de destruction massive ». Ils ont, de ce fait, suggéré au président de la République de décréter un moratoire suspendant l'usage des motions de défiance et de censure pour le restant de l'actuelle législature. Les travaux se sont poursuivis à huis clos et chacun des gouverneurs a eu, au cours de la première journée, la latitude de présenter le rapport de son entité territoriale.

Un moratoire pour des motions de censure

La séance de clôture aura été marquée par la lecture de la déclaration finale assortie de quelques recommandations. Les gouverneurs des provinces ont relevé le fait que la paix et la sécurité règnent sur l'étendue du territoire national à l'exception du Nord-Kivu et de l'Ituri, en état de siège. Ils ont stigmatisé les conflits récurrents entre institutions provinciales, mais aussi, l'activisme des groupes armés locaux et étrangers, l'irrégularité des quotes-parts de rétrocession, le

faible niveau de production agricole et la vétusté des unités agricoles. Unaniment, ils ont agréé le fait qu'aucun développement de la RDC n'est envisageable sans développement des provinces et se sont accordés sur la nécessité de favoriser la stabilité de la fonction de gouverneur de province. Quant aux recommandations proprement dites issues de ces assises, elles sont complexes et touchent divers secteurs de la vie nationale. Aux plans politique, administratif, culturel, juridique et sécuritaire, les participants ont recommandé que soit décrété un moratoire suspendant l'application des motions de censure contre les gouverneurs pour une période de deux ans. Dans la foulée, ils ont préconisé des réformes constitutionnelles et législatives susceptibles de garantir la stabilité des institutions politiques provinciales, notamment en ce qui concerne le statut de gouverneur. Au plans social, économique et financier, ils ont plaidé pour un versement régulier des fonds d'investissements mais aussi, pour l'opérationnalisation de la Caisse nationale de péréquation afin d'assurer l'équilibre dans le processus de développement des provinces. D'autres recommandations concernent, entre autres, la réhabilitation des unités de production et de transformation, la construction et la réhabilitation des infrastructures aéroport-

tuaires et ferroviaires dans toutes les provinces, la construction des logements sociaux dans toutes les provinces, l'asphaltage de 200 km de routes nationales dans chaque province, etc.

Dans le même ordre d'idées, le collectif des gouverneurs de provinces a adressé une motion de soutien au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, tout en lui rassurant que ses décisions, instructions et politiques seront exécutées sans faille dans leurs entités. Pour sa part, le Premier ministre, Sama Lukonde, a indiqué que son gouvernement ne ménagera aucun effort pour répondre aux différentes recommandations dans la mesure du possible. C'est sur ces entrefaites que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a clos les travaux de la huitième Conférence des gouverneurs. « Je vous invite à vous approprier les résolutions issues de cette huitième session et à les appliquer. Je vous exhorte aussi à assurer la stabilité des institutions provinciales tout en privilégiant l'intérêt supérieur de la Nation », a-t-il déclaré. C'est par cette phrase que le président Félix Tshisekedi a clôturé la huitième session de la Conférence des gouverneurs dont la prochaine est annoncée dans la ville de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur.

Alain Diasso

NATIONS UNIES

Le secrétaire général pleure la mort de l'archevêque sud-africain Desmond Tutu

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, a pleuré dimanche la mort de l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, le décrivant comme une « immense figure de la paix mondiale ».

« J'ai été très attristé d'apprendre le décès de l'archevêque Desmond Tutu, un soutien inébranlable pour tous les sans-voix », a déclaré Antonio Guterres dans un communiqué. « L'archevêque Tutu était une immense figure de la paix mondiale, et une source d'inspiration pour toutes les générations à travers le monde. Pendant les jours les plus sombres de l'apartheid, il a été un véritable phare pour la justice sociale, la liberté et la résistance non-violente », a-t-il affirmé.

La détermination implacable de l'archevêque à mobiliser la communauté mondiale en faveur d'une Afrique du Sud libre et démocratique a été

reconnue à juste titre par le Comité Nobel, qui lui a décerné le prix Nobel de la paix en 1984. En tant que président de la Commission vérité et réconciliation, il a également apporté d'incommensurables contributions à une transition pacifique mais juste vers une Afrique du Sud démocratique. Il transmettait toujours sa sagesse et son expérience avec humanité, humour et cœur, a ajouté Antonio Guterres. L'archevêque Tutu était un fervent défenseur du multilatéralisme, et a joué plusieurs fois un rôle de premier plan à cet égard, par exemple en tant que membre distingué du Comité consultatif des Nations unies sur la prévention des génocides, ou encore

dans une Mission d'établissement des faits de haut niveau à Gaza, en 2008. Au cours des dernières décennies, l'archevêque a continué à se battre avec passion contre bon nombre de problèmes critiques, dont notamment la pauvreté, le changement climatique, les droits de l'homme et le VIH/sida, a-t-il déclaré.

« Bien que le décès de l'archevêque Tutu laisse un grand vide sur la scène mondiale et dans nos cœurs, son exemple continuera à jamais à nous encourager à lutter pour un monde meilleur pour tous », a conclu le secrétaire général des Nations unies.

Xinhua

COVID-19

Le Gabon autorise le retour de ses ressortissants bloqués à l'étranger à cause d'Omicron

Le ministère gabonais des Transports a annoncé, le 26 décembre, que ses ressortissants bloqués à l'étranger en raison d'Omicron sont désormais autorisés à regagner leur pays à condition d'avoir une autorisation spéciale du ministère des Affaires étrangères ou des services consulaires couvrant les pays de provenance.

« Le gouvernement décide de mettre en œuvre une procédure d'autorisation spéciale d'embarquer à leur profit », a affirmé le ministère des Transports dans un communiqué qui précise que les ressortissants gabonais touchés par la décision

du gouvernement d'interdire l'entrée des vols et passagers en provenance d'Afrique australe sont autorisés à embarquer dans les compagnies aériennes à destination de Libreville. A leur arrivée à Libreville, ces Gabonais seront soumis aux contrôles sanitaires contre la covid-19 (test PCR et mise en quarantaine pour les personnes non vaccinées).

Les pays concernés sont l'Afrique du Sud, le Botswana, le Zimbabwe, la Namibie, le Lesotho, l'Esuatini, le Mozambique et l'Angola. Cette interdiction vise à freiner la propagation du variant Omicron, un variant.

GESTION DES DÉCHETS

Averda reprend le ramassage des ordures ménagères

La société en charge de la gestion des ordures a annoncé avoir mobilisé, le 27 décembre, ses véhicules et agents pour la reprise des activités. L'arrêt du travail des 2 200 agents de la société a entraîné, depuis des jours, une accumulation des immondes polluant les artères de Brazzaville et Pointe-Noire.

La société Averda a dû mobiliser sept véhicules, a expliqué Sirine Chehaidi, la directrice de développement des Affaires, afin de faire face à la recrudescence des déchets dans les quartiers qui affecte le cadre de vie de la population et pollue l'environnement.

« Averda ayant alerté les autorités se trouve aujourd'hui devant ce défi qui est hors de son contrôle. Toutefois, les équipes de la société voudront réassurer les Brazzavillois et Ponténégrins que des mesures correctives ont été prises pour rétablir les services dans les plus brefs délais. Elles travaillent en étroite collaboration avec les autorités en charge de ce dossier pour trouver une solution à ce défi et pour éviter que le problème ne se répète », a indiqué Sirine Chehaidi.

Le débordement des poubelles de la société Averda a été observé notamment dans la ville de Brazzaville et de Pointe-Noire. Les déchets s'accumulent partout et inondent les rues. Une situation inconfortable qui porte préjudice non seulement à

l'image des deux grandes agglomérations du pays mais aussi à l'environnement urbain et à la santé de la population exposée à des odeurs répugnantes.

Dans certaines artères et d'autres places publiques de Brazzaville, notamment sur l'avenue de l'Intendance, l'avenue de la Paix, l'avenue Marien-Ngouabi, l'avenue Trois martyrs, au marché Poto-Poto..., les bacs sont pleins à craquer d'ordures ménagères. Les résidus étalés sur la chaussée occasionnent ainsi un rétrécissement de la voie, ce qui provoque parfois des embouteillages qui mettent à mal la circulation. Un spectacle désolant !

En effet, la prolifération de ces tas d'immondes qui s'en-



Un tas d'ordures ménagères sur l'avenue de l'Intendance, à Ouenzé/Adiac

« Averda ayant alerté les autorités se trouve aujourd'hui devant ce défi qui est hors de son contrôle. Toutefois, les équipes de la société voudront réassurer les Brazzavillois et Ponténégrins que des mesures correctives ont été prises pour rétablir les services dans les plus brefs délais. Elles travaillent en étroite collaboration avec les autorités en charge de ce dossier pour trouver une solution à ce défi et pour éviter que le problème ne se répète »

tassent sur plusieurs mètres et y restent parfois pendant des semaines sous une chaleur, transforme la ville. Les habi-

tants s'en désolent. « La ville est devenue sale. L'État et Averda n'arrivent plus à assurer la gestion des ordures, surtout en cette période de

fêtes de fin d'année », a déploré un fonctionnaire visible-ment en colère. Du côté de la décharge transitoire de Mpila, située derrière les locaux de

la Société des transports publics urbains, le constat est pire avec un débordement et une accumulation des ordures non évacuées vers les décharges de Lifoula.

L'État congolais et sa co-contractante Averda doivent engager des discussions pour prévenir ce genre de désagrément à l'avenir.

**Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele**

PND 2022-2026

Près d'un tiers du financement reviendra à l'État congolais

Le projet du nouveau Plan national de développement (PND 2022-2026) approuvé en conseil des ministres, le 23 décembre, a fixé ses dépenses d'investissement à 8987 milliards francs CFA. Les ressources propres représentent 24% du coût global du programme, soit 2161 milliards de F CFA.

Le programme quinquennal, à vocation économique, repose sur les activités agricoles, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les Zones économiques spéciales. D'après le gouvernement, le montant du financement déjà acquis est constitué à 58,5% de ressources propres de l'État et à 41,5% de ressources extérieures attendues, soit 41% du coût global du PND 2022-2026.

Ce PND dit de « deuxième génération » se veut une feuille de route censée faire passer la République du Congo d'une économie de

rente pétrolière à une économie nationale forte, diversifiée et résiliente. La transformation structurelle de l'économie nationale devrait permettre au pays d'être résilient face aux problèmes économiques, sociaux, de souveraineté et de protection de l'environnement. Au cours des cinq prochaines années, l'exécutif a promis d'assurer la reprise à 7% de moyenne annuelle, de créer des emplois, de réduire la pauvreté et l'importation des produits de base...

En effet, la mise en œuvre du programme devra être

réservée aux seuls secteurs concernés par les programmes retenus dans les six secteurs mentionnés, en impliquant le secteur privé dans le financement du PND, à travers une politique d'accompagnement efficace des Petites et moyennes entreprises, ainsi que les Petites et moyennes industries. Il s'agira également de mobiliser le maximum de ressources en mettant une stratégie de financement à large spectre, incluant les ressources des partenariats publics-privés et les financements innovants.

Compte tenu des faiblesses observées dans la mise en œuvre de l'actuel PND 2018-2022, les experts ont recommandé un nouveau PND plus inclusif, la mise en place d'un schéma de financement suffisamment probant de sorte que le PND 2022-2026 soit mieux financé et concentré sur des activités porteuses. Ils ont également souligné l'approfondissement des mécanismes de financement des ressources et la poursuite des réformes de finances publiques pour améliorer la mobilisation des ressources internes.

C'est pourquoi, le nouveau programme a prévu la création d'un outil de suivi-évaluation « performant », grâce à des mécanismes placés sous la supervision du Premier ministre et l'adaptation du PND central en plans locaux de développement, avec l'implication des collectivités locales. « La réussite du PND 2022-2026 est fondée sur la prise en compte de la valorisation du capital humain, grâce à la mise en œuvre de politiques publiques sectorielles », a assuré le gouvernement.

Fiacre Kombo

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Du matériel de travail pour l'école spéciale de Brazzaville

L'association Objectif jeunesse 20 (OJ20) a remis, le 24 décembre, quinze machines à coudre professionnelles à l'école spéciale en vue de permettre à ce centre de formation de renforcer le travail des apprenants en couture et menuiserie. Cet élan de solidarité s'est poursuivi à l'orphelinat Senga-Thérèse, où ladite association a fait don de vivres et non vivres.

En fin d'année, les gestes de solidarité fusent de partout. C'est dans ce contexte que l'association OJ20 a tenu à partager l'amour et la lumière à l'égard de l'école spéciale en lui offrant des machines à coudre. Pour la vice-présidente de ce collectif, Lauren Lemboumba, ce centre d'apprentissage fait un très bon boulot qui mérite d'être accompagné et soutenu. « *Recevez ces machines comme un geste symbolique, en espérant que cela vous aidera dans les formations présentes et futures de vos élèves* », a-t-elle déclaré. Pour la directrice de l'école spéciale, la sœur Maria Dolores, ce don vient à point nommé car le plus souvent, l'école fait face au manque de machines pour les trois établissements basés à Brazzaville. Cela permettra non seulement de compléter les avoir en matériel, mais également de renforcer le travail des élèves dans de meilleures conditions. « *Au nom de tout le personnel de l'école spéciale et de nos apprenants, je vous dis un grand merci d'avoir pensé à nous dans votre par-*



tage de biens. Les machines à coudre sont très nécessaires pour notre atelier de couture. Et, j'espère que cette première rencontre nous permettra de nous entraider dans l'avenir pour le bien des jeunes », a-t-elle dit.

La vice-présidente de l'association OJ20 remettant un échantillon à la directrice de l'école spéciale/Adiac

Notons que l'école spéciale est une école de rattrapage scolaire avec un effectif de 1800 élèves répartis dans trois sites situés à Mougali, dans le 4e arrondissement, ainsi qu'à Mikalou et Talangaï, dans le 6e arrondissement. Dans les trois établis-

sements, les enfants, jeunes et adultes, trouvent l'opportunité de se former de façon professionnelle en suivant leur propre rêve.

Des vivres et non-vivres pour l'orphelinat Sen-

ga-Thérèse

L'association OJ20 a poursuivi son élan de solidarité à l'orphelinat Senga-Thérèse, à Bacongo, au sein duquel elle a offert quelques vivres et des kits non alimentaires comme du riz, poisson salé, poulet, huile, savon, masques et désinfectants contre la covid-19. Ceci, dans le but de permettre à ces enfants de passer un Noël autour d'un repas et de continuer à se préserver contre la pandémie. « *A côté des vivres alimentaires, nous avons pensé au kits de protection contre la covid-19 car on ne doit pas oublier que la pandémie est encore là et donc, il nous faut continuer à observer les mesures barrières* », a confié Fernel Gbangoli, secrétaire général de l'association.

Pour la responsable de l'orphelinat, Cécile Loutaya Samba, « *c'est une grande joie de savoir que l'orphelinat qui compte vingt-deux enfants n'a pas été oublié. Ces vivres sont le reflet d'un Noël avec éclat* ».

Merveille Atipo

Lions club Brazzaville élite assiste des enfants démunis

Une forte délégation des membres du Lions club Brazzaville élite a visité, le 26 décembre, quelques orphelinats, afin de faire don de vivres et non vivres aux pensionnaires de ces espaces.

S'inscrivant dans l'agenda semestriel du Lions club Brazzaville élite, le geste posé est une manière de venir en aide, tant soit peu, à quelques orphelins et enfants qui vivent dans les centres d'accueil.

Tout a commencé à l'auberge Bon pasteur où vivent plus de cinquante enfants avant que la visite soit bouclée au Centre d'insertion et réinsertion des enfants vulnérable (Cirev) où le nombre d'enfants est presque identique. Dans leur gibecière, les donateurs ont apporté plusieurs vivres et non vivres. Ils ont, en effet, offert des packs d'eau, des sacs de riz, des bidons d'huile, des papiers hygiéniques, des détergents, des boîtes de conserve, des cartons des pâtes, de la viande, de la volaille et des jus.

Avant de donner le sens de ce geste, le président du Lions club Brazzaville élite, Diop Samba Adbou, a expliqué quelques missions de sa

structure. Selon lui, Lions club Brazzaville élite qui est service de la communauté fait du bénévolat en donnant un peu à ceux qui sont en manque.

« *Nous sommes ici pour réaliser une œuvre symbolique. Nous voulons donner du sourire aux orphelins, puisque le Lions club fait régulièrement ce genre d'ac-*

« Nous sommes ici pour réaliser une œuvre symbolique. Nous voulons donner du sourire aux orphelins, puisque le Lions club fait régulièrement ce genre d'actions. C'est aussi une façon d'accomplir l'un de nos axes prioritaires, à savoir la lutte contre la faim »,



Les membres du Lions club Brazzaville élite avec les enfants/Adiac

tions. C'est aussi une façon d'accomplir l'un de nos axes prioritaires, à savoir la lutte contre la faim », a expliqué le président de cette structure. La responsable de l'auberge Bon pasteur, sœur Hélène a, pour sa part, salué l'esprit de

bienfaisance des donateurs. Elle a gratifié leur gentillesse et leur désir de servir les autres. « *Je vous remercie pour ce geste humanitaire que vous réalisez régulièrement. Que le Seigneur vous donne encore la force et la volonté de conti-*

nuer à réaliser ce genre d'œuvres », a-t-elle signifié.

Notons que cette donation s'est concrétisée grâce à la contribution de plusieurs structures et partenaires, dont Leo Brazzaville espoir.

Rude Ngoma

PROJET DE DÉVELOPPEMENT CUIVRE-PLOMB-ZINC DE SOREMI SA
Avis d'appel de l'offre pour l'oeuvre d'élargissement
de barrage de stockage de la liquide résiduelle
Numéro de l'appel d'offres GGB2022-01-WKSG

Au service de la phase.3 du projet SOREMI SA, nous invitons publiquement les offres pour les travaux de l'extension de barrage existant de stockage de la liquide résiduelle. Les sociétés chinoises intéressées (enregistrées en Chine continentale) et les sociétés non chinoises (enregistrées en dehors de la Chine continentale) qui répondent aux exigences dans cette annonce sont priées à y participer.

I. Aperçu du projet et les tâches

Tâches des travaux: élargissement du barrage existant, la construction d'un barrage secondaire, les installations de protection contre les infiltrations, les installations d'évacuation, la digue d'interception, les installations pour la prise d'eau, les installations de surveillance, la station de pompage pour la récupération des eaux d'infiltration, la canalisation de décharge des rejets, etc., ainsi que les travaux auxiliaires telles que le plan général, le génie civile, l'eau et l'électricité, la protection de l'environnement etc.

II. Exigences de qualification du soumissionnaire

Nous vous prions de communiquer la personne de contact pour obtenir les qualifications requises des soumissionnaires pour cet appel d'offre.

Les soumissionnaires non chinoises (enregistrées en dehors de la Chine continentale) doivent être propriétaire de l'habilitation et de la qualification si cela est exigé du pays (région) d'enregistrement conforme à ses lois et règlements.

Le directeur du projet au secteur minier ou au secteur de la construction des soumissionnaires non-chinoises doit obtenir l'aptitude correspondante si cela est exigée dans ses pays (régions) d'enregistrement. Il doit être un salarié officiel du soumissionnaire, ne dépassant pas 55 ans et avoir signé un contrat de travail légalement valide avec le soumissionnaire.

Les soumissionnaires chinoises doivent avoir l'expérience des travaux

similaires situés en dehors de la Chine. Les soumissionnaires non chinoises doivent posséder également l'expérience des travaux similaires.

III. Visite sur le site

Aucune de visite sur le site ne sera organisée pour cet appel d'offres.

IV. Inscription et acquisition des dossiers d'appel d'offres

Date d'inscription: du 28 décembre 2021 au 5 janvier 2022

Les soumissionnaires peuvent obtenir la version électronique des dossiers d'appel d'offres du 5 janvier 2022 au 10 janvier 2022 avant 16h00 (heure de Pékin) auprès de la personne de contact au prix non remboursable de 2 000 RMB et ou 200,000 FCFA. Les documents d'appel d'offres sont disponibles en chinois, anglais et français.

Veillez joindre la personne de contact pour savoir les documents à fournir et les exigences au moment de votre inscription.

V. Dépôt des offres et ouverture des offres:

Veillez contacter pour obtenir

VI. Média de publication

L'avis d'appel d'offre est simultanément publié sur <https://www.chinabidding.cn/>, <http://www.cebpublishservice.com/>, et dans les journaux ou les médias officiels au Congo.

VII. Informations de contact

Personne de contact au Congo: Han Tingting

Téléphone: 00242-056867564, E-mail: soremi@soremi.net

VIII. Caution de soumission

La garantie de soumission est de 300 000 RMB et ou 30 millions FCFA doit être versé sur le compte désigné avant 16h00 le 24 janvier 2022, soit cinq jours avant l'ouverture des offres. Veillez contacter la personne de contact pour en savoir plus.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

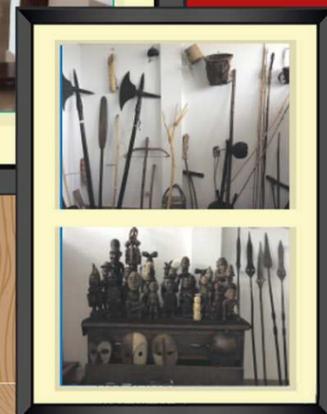
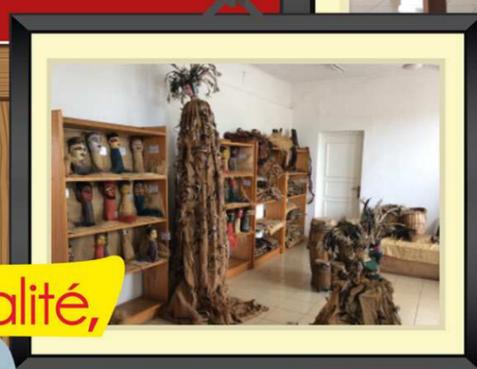
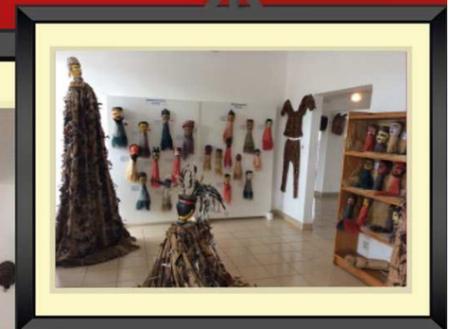
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA REALISATION DU SUIVI FINANCIER DES CEFA DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

N° CCG/O6/Projet ARCEFA

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services d'un cabinet d'expertise comptable ci-après: recrutement d'un commissaire aux comptes pour la réalisation du suivi financier des Centres d'Éducation, de Formation et d'Apprentissage (CEFA) dans le cadre du Projet ARCEFA.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'objectif de la mission du commissaire aux comptes est de certifier les comptes annuels des CEFA. Il consistera notamment à : (i) vérifier les livres comptables des CEFA ; (ii) de contrôler la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes des CEFA ; (iii) de s'assurer de la sincérité des informations données dans les rapports de gestion et dans les documents adressés à la Cellule POMO-CEFA sur la situation financière et les comptes des CEFA conformément au manuel de procédures administratives, financières et comptables des CEFA.

La mission du commissaire aux comptes couvrira les exercices suivants :

- L'année 2020-2021 (exercice 1 et unique) ;
- L'année 2022 (exercice 2) ;
- L'année 2023 (exercice 3)

Elle consistera à :

- Assurer que le système de contrôle interne est adéquat et garantit la fiabilité des données comptables et financières, la sauvegarde des actifs et l'exhaustivité des enregistrements des données comptables ;
- Justifier que toutes les ressources de l'AFD ont été utilisées par le Bénéficiaire conformément aux dispositions de la convention de financement dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- Justifier que toutes les acquisitions des biens et services ont fait l'objet de marchés ;
- Confirmer que les actifs sont réels et correctement évalués et demeure la propriété du Projet ARCEFA en conformité avec la convention de financement ;
- Identifier les dépenses inéligibles. Ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport.

III. ETENDUE DE LA MISSION

Le consultant doit être un cabinet d'expertise comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes régulièrement et inscrit au tableau de l'Or-

ganisation Nationale des Experts Comptables du Congo (ONEC-C), ayant une expérience confirmée des projets de développement et acceptable par l'AFD. Il s'agit de cinq (5) CEFA existants à Pointe Noire (2), à Dolisie (1), à Brazzaville (2).

IV. DUREE DE LA MISSION

La durée du contrat est de trois (3) ans, soit trois (3) exercices budgétaires à couvrir : 2020-2021, 2022 et 2023 et renouvelable pour 2024 sur la base des performances. La Cellule POMO-CEFA invite par conséquent, les cabinets à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc.

La méthode de passation de marché utilisée sera la sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures définies dans les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD et qui sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financiers par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h 00.

Les Manifestations d'intérêt portant expressément la mention : « Avis de manifestation N° CCG/O6/Projet ARCEFA en vue de recrutement d'un commissaire aux comptes devant réaliser le suivi financier des CEFA dans le cadre du Projet ARCEFA » doivent être déposées sous plis fermés, établi en trois exemplaires : 01 exemplaire original, 02 copies et une copie en version électronique dans une clé USB à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jj/mm/2021 à 12h30. L'ouverture des plis aura lieu à la même date à 14h00.

Projet d'appui au réseau des Centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA)

Cellule du Projet d'Optimisation pour la Mise en Œuvre des CEFA (POMO-CEFA)
Située : 278 Avenue Placide LENGA - Derrière la DEC- Brazzaville - République du Congo

Tél : (00242) 06 625 88 90 / 05 799 30 83
- Email : michelmouanga55@gmail.com ;

Coordonnateur

Michel MOUANGA



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des jouets pour près de 600 enfants de Ouenzé 4

La Dynamique l'artisan de la paix Denis Sassou N'Guesso (DAP-DSN), que dirige Alex Gouloubi, a remis le 26 décembre des jouets aux enfants des quartiers 58 Moukondo et 58 bis Mikalou, dans la quatrième circonscription électorale de Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville.

La cérémonie s'est déroulée à l'Eglise Mission mondiale de la restauration, dans le quartier 58 Moukondo-Sukissa, et au Centre médico-social Kimbanguiste à Mikalou. Elle a regroupé près de six cents adolescents. En effet, filles et garçons ont reçu des cadeaux de Noël de diverses natures. Un élan de solidarité salué par les bénéficiaires ainsi que les parents qui n'ont pas manqué de mots pour remercier le bienfaiteur. « J'ai reçu deux jouets : une guitare et une voiture télécommandée. Grand merci au donateur », a déclaré le jeune Chris, appuyé par le chef de bloc de la rue Loualou, Gaston Kina, qui a exhorté le président de la DAP-DSN à continuer dans ce sens. Hôte du site de la Mission mondiale de la restauration,



Alex Gouloubi posant avec les enfants du quartier 58 bis / Adiac

le pasteur Didier Bibiang s'est félicité du choix porté sur leur Eglise. « C'est une grâce qui nous est faite par cette association qui œuvre pour la paix. Nous connaissons le crédit que le président de la République accorde aux

questions de la paix. C'est une joie pour nous de recevoir cette dynamique dans notre église. Cette action ne peut être que louée et encouragée. Nous demandons à cette dynamique de continuer et que le Seigneur soit avec elle

», s'est-il exprimé.

Justifiant son initiative, le président de la DAP-DSN, Alex Gouloubi, a rappelé que la fête de la Nativité est une période très importante pour les enfants. D'où la nécessité de les accompagner afin de leur apporter un peu

de sourire. « Par rapport aux modestes moyens que nous avons pu rassembler, nous sommes venus fêter avec les enfants des quartiers 58 Moukondo et 58 bis Mikalou. Le but est de leur donner du sourire. Nous avons sélectionné un échantillon de plus de cinq cents enfants pour partager un pot avec eux. En notre qualité de parents, nous devons mettre les conditions pour que les enfants aient du bonheur », a expliqué Alex Gouloubi.

Notons que la DAP-DSN œuvre, entre autres, pour la culture des valeurs de paix, du vivre-ensemble et la cohésion sociale. Elle est basée dans le quartier 58 bis, Mikalou. L'association promeut également l'entrepreneuriat en milieu juvénile.

Parfait Wilfried Douniama



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

FÊTE DE LA NATIVITÉ

La Dynamique Djiri @venir redonne du sourire aux orphelins

Le président de la Dynamique Djiri @venir, Francis Seck-Mangouani, a offert le 25 décembre des vivres et non-vivres aux pensionnaires des orphelinats de l'Association maison Marie de Magdala à Makabandilou, et du Centre Emmanuel à Massengo, dans le 9e arrondissement de Brazzaville.

A Makabandilou, la délégation a été accueillie par l'évangéliste Madeleine Ngayan du centre chrétien Néhémie qui a mis en œuvre cet orphelinat depuis 2006. Sur place, une dizaine d'enfants est prise en charge dont certains à titre interne et d'autres à titre externe. Par manque d'écoles publiques dans le quartier, les pensionnaires sont inscrits dans le privé et les responsables de l'orphelinat prennent en charge la scolarisation, en sus de la santé. « Nous sommes aussi une association à qui Dieu a donné la vision pour prendre en charge les enfants orphelins pour leur épanouissement. Nous souhaitons que ces enfants soient des cadres de demain, c'est pourquoi il y a un nombre restreint. Il y a déjà trois vagues parmi lesquelles les étudiants et les travailleurs qui soutiennent même encore cette œuvre. Merci d'avoir passé la journée d'aujourd'hui avec nous parce que nous

ne nous attendions pas à ce geste. Notre souhait est de vous voir de temps en temps », a souhaité Madeleine Ngayan.

Même son de cloche du côté du centre Emmanuel où sa directrice, Lauriane Mavougou, s'est félicitée de cet acte charitable et a souhaité que le Seigneur puisse rendre aux donateurs au centime.

Le président de la Dynamique Djiri @venir a encouragé les responsables de ces deux orphelinats qui ont choisi d'aider les enfants ayant perdu leurs parents. Selon Francis Seck-Mangouani, le travail réalisé par les orphelinats vient en complément de celui de l'Etat qui dispose des structures appropriées pour s'occuper des plus défavorisés. « Félicitations à vous pour le geste que vous faites au quotidien avec ces enfants. Dieu seul sait que ce n'est pas facile, déjà ce n'est pas facile de s'occuper de deux enfants, mais vous avez des dizaines d'enfants.



Les orphelins du centre Emmanuel de Massengo/Adiac

C'est pour accompagner cet élan de cœur que nous avons voulu nous associer à vous à l'occasion de cette fête pour donner un peu de joie à ces enfants », a-t-il expliqué.

S'adressant aux enfants, il leur a demandé de consacrer leur vie aux études car il s'agit du passeport pour la

réussite. « ... Je peux vous dire qu'il n'y a rien qui est perdu, vous pouvez réussir; mettez-vous à fond dans les études, vous réussirez. C'est un message d'espoir, rien n'est perdu, accrochez-vous aux études, vous verrez que tout ira mieux », a-t-il conseillé.

Notons que dans le cadre de

la prise en charge des jeunes filles et garçons scolarisés ou non, la Dynamique Djiri @venir dispose, depuis le 11 novembre dernier, dans le 9e arrondissement, d'un centre de formation, d'information et d'orientation des métiers dénommé « L'incubateur Djiri Tech-lab ».

Parfait Wilfried Douniama

Trèfle bleu offre des jouets aux orphelins

Dans le cadre de la célébration de la fête de Noël, l'association Trèfle bleu a remis, le 24 décembre à Brazzaville, des jouets à une soixantaine d'orphelins. Ce geste vient redonner le sourire à ces enfants ayant soit perdu leurs parents, soit été abandonnés à leur triste sort.

Le don a été destiné aux enfants de l'orphelinat la « Bonne semence » situé à Kisoundi, dans le premier arrondissement Makélékélé, et ceux du centre d'accueil « Béthanie », à Mougali, dans le quatrième arrondissement. Il a été composé de ballons, poupées, guitares, voitures, pianos et autres gadgets pour enfants. Selon la coordonnatrice de l'association Trèfle Bleu, Ursule Ngatsélé, l'action entreprise s'inscrit dans le programme « Smile », mis en place dans le but de redonner le sourire à toutes les personnes, qui semblent l'avoir perdu.

« L'activité a été organisée pour aider ces enfants orphelins à passer un Noël presque parfait, leur redonner un souffle de joie en cette période de fête à travers ce geste que nous leurs faisons », a indiqué Ursule Ngatsélé.

Toujours dans le cadre de cette aide sociale, Trèfle Bleu entend pérenniser cette initiative. Elle envisage égale-



Un enfant recevant son jouet des mains du père Noël/Adiac

ment d'assurer un suivi de ces orphelinats, après les fêtes à travers l'un de ses différents programmes dénommé « Vivre de la terre ». Ce programme consiste à mettre

à la disposition de ces orphelinats un terrain pour cultiver les champs qui leur permettront d'être autonomes sur le long terme en vue de subvenir aux besoins quotidiens de

ces enfants.

« Après cette fête de Noël, nous prévoyons assurer un suivi de ces orphelinats à travers notre programme « Vivre de la terre ». Nous al-

lons offrir un terrain à chacun de ces orphelinats pour qu'ils cultivent la terre. Ces enfants ont besoin de vivre tous les jours et cet appui rendra les orphelinats autonomes », a fait savoir Ursule Ngatsélé.

Pour les bénéficiaires, cet acte de générosité offre un souffle de joie à ces enfants qui n'aspirent qu'à être heureux bien qu'étant loin des leurs. « Je suis très heureuse d'avoir reçu mon jouet de Noël. Je remercie l'association pour ce geste de générosité, de cœur et d'amour envers nous », s'est réjouie Maeva Marie Boboto, après avoir reçu son jouet.

Créée depuis 2019, l'association Trèfle bleu vise à promouvoir l'expression et la visibilité de la femme dans ses actions à travers le monde et de soutenir les actions de promotion et d'épanouissement ainsi qu'à affirmer et développer la prise de conscience de la femme sur tous les enjeux de son environnement.

Gloria Imelda Lossele

BASKETBALL

La Fécofet lance la saison sportive 2021-2022

La Fédération congolaise de basketball (Fécofet) a lancé, le 26 décembre, le tournoi « Congo all stars games »; une compétition nationale qui annonce les couleurs de la saison en cours.

Les basketteurs congolais, dans les catégories séniors hommes, séniors dames, juniors hommes, juniors dames et juniors hommes s'affrontent du 26 au 30 décembre, à Brazzaville, pour le compte de la première édition du tournoi « Congo all stars games ».

En présence du directeur des activités sportives qui a représenté le ministre des Sports, le président de la Fécofet, Bruno Jean Richard Itoua, a signifié qu'au terme de cette compétition, la fédération pourra constituer facilement l'ossature des équipes nationales, dans toutes les catégories.

« L'année 2021 ne devrait pas se terminer sans que la grande famille du basketball congolais puisse se retrouver. Voilà pourquoi nous avons lancé cette nouvelle compétition qui marque le lancement de la saison sportive. C'est une occasion pour nous de jauger votre niveau. Faites-vous remarquer, puisque le directeur technique national est là », a indiqué Bruno-Jean-Richard Itoua.

Près de cinquante clubs venus des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Cuvette, Sangha et Cuvette-Ouest participent à cette compétition. Toutes les catégories sont re-



Une séquence du match d'ouverture/Adiac

présentées dans cette compétition qui, lors des prochaines éditions, revêtira un caractère international.

Le match d'ouverture a mis aux prises, dans la catégorie des séniors hommes, l'équipe de Pointe-Noire, BBS, à celle de Brazzaville, AVR. Il s'est soldé par la victoire des Brazzavillois, 72-61. Les Ponténégrins ont tenté d'imposer leur style et rythme de jeu au début de la rencontre, mais cette domination n'a été que de courte durée. Les joueurs d'AVR ont vite pris le contrôle du match dès la fin du premier quart temps (18-15), grâce aux percussions du jeune Balekita. La suite du match a simplement permis à AVR de prouver sa suprématie et égayé ses fans.

Rude Ngoma

HUMEUR

Trop d'usurpateurs de titres maintenant !

On croyait que l'usurpation des titres allait s'éteindre avec des dénonciations à travers des médias mais elle refait de plus en plus surface.

Des gens errent ici et là avec un seul but, celui d'escroquer des paisibles citoyens qui se feront prendre dans leur piège intelligemment monté. Ces escrocs sont à dénoncer car ils sèment le désarroi dans de nombreuses familles et administrations. Ils portent des vestes plus larges que leurs épaules en se passant pour des collaborateurs de telle ou telle personnalité socio-politique ou socio-administrative.

Ces malfaiteurs, disons-le, s'introduisent malicieusement dans des cadres de vie sociaux. Pour réussir leurs sales besognes, ils se servent de certains référents et pièces des personnalités qu'ils côtoient parfois par circonstance. Des premières personnes à mordre, ce sont des parents qui ont des enfants à la recherche d'emploi. « Je suis l'un des conseillers du ministre Y, nous sommes en train d'effectuer un travail demandé par le ministre pour un éventuel recrutement à la force de l'ordre, fournissez-moi le dossier de votre enfant accompagné de 300 000 FCFA ». Quel mensonge !

Le souhait d'un parent étant de voir très vite son enfant s'attraper un emploi, il est pris au piège facilement en entendant de telles paroles « mielleuses ». Ces propos bien calculés par ces malintentionnés sont devenus monnaie courante ces derniers temps. Beaucoup de citoyens subissent des conséquences inouïes et regrettables de ces agissements. Ces gens-là sont de vrais flatteurs qui usent de la coquetterie et du trafic d'influence pour soutirer des sous aux tierces personnes.

Dans leurs sacs, ils ont des imprimés falsifiés des arrêtés, circulaires, cartes de visite et d'autres pièces aidant à convaincre facilement des esprits dubitatifs.

Il y a trois semaines à peine, on a assisté à une querelle à cause d'un litige de parcelle de terrain. L'un des occupants a eu une imagination sorcière de faire appel à un usurpateur de titre pour influencer l'autre occupant du même terrain. Après enquêtes et vérifications, il s'est agi d'un gros escroc qui se passait pour un collaborateur de l'un des responsables des services de cadastre en brandissant des pseudo-documents. Malheureusement pour lui, l'homme derrière qui il voulait se cacher n'était plus à ce poste depuis près d'une année. Ironie du sort, le calcul a échoué publiquement.

Tâchons de ne pas prêter l'oreille aux discours très mielleux d'emploi moyennant de l'argent car ils sont là, ces malintentionnés.

Faustin Akono



AVIS DE RECRUTEMENT

Intitulé : Point Focal SMART Kabo

Responsable hiérarchique : Conseiller Technique Principal

Lieu de travail : Kabo

Type de poste : Temps plein - 1 an renouvelable

Relations internes : Coordinateur national SMART

Coordinateur PROGEPP Kabo

Equipe LAB du PROGEPP Kabo

Déplacements prévus : Missions régulières sur le terrain

Principales responsabilités :

-Assurer la gestion de la base de données SMART, et la rédaction des rapports pour aider à la prise de décision ;

-Assurer le contrôle qualité des données SMART collectées par les équipes de patrouille et assurer que tout problème dans les protocoles de collecte de données sont traitées de manière efficace ;

-Produire les cartes de circuits de patrouilles en fournissant les informations spatiales (cartes) pour optimiser les processus de planification ;

-Fournir des rapports de mission et des rapports mensuels, trimestriel, semestriel et annuels selon le modèle défini et observant le délai nécessaire ;

-Participer aux briefing et debriefing des missions de lutte anti-braconnage ;

-Assurer la gestion et l'approvisionnement du matériel utilisé par les ecogardes (GPS, boussoles, smartphone, etc) ;

-Maintenir l'archivage des fiches techniques, ordres de patrouilles et autres documents associés ;

-Renforcer les capacités des agents dans le respect du protocole de collecte des données LEM/

SMART sur le terrain, y compris en accompagnant les équipes sur le terrain ;

-Travailler en collaboration avec la Responsable SIG de WCS Congo pour assurer l'intégration des dernières informations spatiales ;

-Assurer les mises à jour sur SMART-Connect, en collaboration avec le Coordinateur National SMART ;

-Participer à la rédaction des rapports sur les aspects SMART et application de la Loi là ou nécessaire ;

-Mettre à jour régulièrement les données sur l'utilisation du logiciel SMS pour l'inventaire ivoire ;

Exigences minimales :

•Un niveau Licence dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, conservation ou tout autre domaine relatif

•Au moins 3 ans d'expérience sur le terrain, dans une organisation de type ONG

•Maîtrise du français obligatoire, l'anglais est un plus

•Forte capacité de communication, Attentif aux détails, fiabilité et ponctualité

•Maîtrise du Pack Office et du SIG

•Capacité d'organisation et d'autonomie

•Aptitude à travailler dans un contexte multiculturel, et en zone isolée

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur candidature (CV et lettre de motivation avec les contacts de trois références) à l'adresse [wsccongo Brazza@wcs.org](mailto:wcscongo Brazza@wcs.org).

Veillez indiquer «Point Focal SMART» dans l'objet de votre courriel. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des entretiens

Date limite de dépôt des dossiers : 24 février 2022

NÉCROLOGIE

Charlemagne Ngomba, agent des Dépêches de Brazzaville, Sylvain Ngomba et les enfants Botsoussa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connais-

sances le décès de leur frère, père et oncle Donatien Ngomba (Donato), agent retraité de l'imprimerie Saint-Paul.

La veillée mortuaire est située au n° 142, rue Bangala à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Un repas convivial offert aux enfants admis à l'hôpital général de Loandjili

Pour partager l'amour et l'empathie à l'endroit des enfants hospitalisés à l'hôpital général de Loandjili et leurs familles, un repas convivial leur a été offert après la messe d'eucharistie dite par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du diocèse de Pointe-Noire.

Moment convivial de partage, d'amour et d'empathie avec les autres, la fête de la Nativité a été célébrée à l'hôpital général de Loandjili. L'événement a été placé sous le signe de la prière afin que Dieu renforce l'espérance de guérison des enfants hospitalisés mais aussi pour sceller la communion entre les patients, leurs familles et le personnel de l'hôpital dont le devoir est de soulager et accompagner les malades à recouvrer la guérison.

«Octroyons-nous ces moments de prière afin de remettre à Dieu notre hôpital qui est notre outil de travail mais surtout cet endroit où les Congolais et d'autres citoyens de ce monde viennent en consultation pour trouver la solution à leurs problèmes de santé», a dit Sidonie Moulady Piazza, directrice de l'hôpital général



La photo de famille après la messe de Noël à l'hôpital général de Loandjili/Adiac

de Loandjili. «Noël est un bon moment pour les parents de transmettre des valeurs aux enfants, de perpétuer des

traditions ou d'en créer de nouvelles», a-t-elle ajouté. L'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général du diocèse

de Pointe-Noire, dans son eucharistie, a insisté sur les vertus d'amour, de partage, de compassion, de générosité

« C'est l'amour de Dieu et du prochain qui apporte beaucoup à l'humanité »

qui doivent animer toute personne. Des vertus qui scellent l'alliance avec Dieu. « C'est l'amour de Dieu et du prochain qui apporte beaucoup à l'humanité », a-t-il fait savoir, avant d'exhorter le personnel soignant en ces termes: «Soyez conscients que votre engagement à servir les malades est une vertu que seul Dieu peut payer».

Aux sons des chants religieux de la chorale Sainte Cécile, les enfants hospitalisés ont reçu des autorités présentes à l'activité des jouets et plusieurs autres présents. La cérémonie a pris fin par un repas offert à toutes les convives.

Signalons que Zéphirin Nguié, administrateur-maire de l'arrondissement 4, Loandjili, a également pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

ARTS PLASTIQUES

Une exposition au Musée Cercle africain

La troisième édition du Salon de peinture du Congo, couplée à la célébration du troisième anniversaire du Musée Cercle africain, est organisée du 21 décembre 2021 au 20 janvier 2022. Le vernissage s'est déroulé en présence des autorités, des artistes et du public.

L'événement unique en son genre réunit, jusqu'au 20 janvier 2022 au musée Cercle africain, trente et un artistes dont vingt-six de Pointe-Noire et cinq de Brazzaville. Ils exposent cent soixante et un tableaux. « Ces œuvres sont variées tant par les techniques utilisées (l'huile sur toile, l'acrylique, le collage, le couteau sur toile, le crayon pastel sec... que par les thèmes abordés. Elles témoignent de la richesse de la création plastique dans l'art pictural contemporain », a dit Chardin Alphonse Kala, président du Comité culturel du musée Cercle africain. en souhaitant qu'elles susciteront l'intérêt du public qui s'en procurera pendant la durée de l'exposition.

Organisée sur le thème «Confinement, confinement: vie et covid», la troisième édition du Salon de peinture du Congo coïncide aussi avec le troisième anniversaire du musée Cercle africain dont le but, est entre autres, de participer au rayonnement culturel du Congo, par l'organisation de plusieurs activités (célébrations des journées internationales, expositions, spectacles de théâtre...).

Ce haut lieu de la culture et du sa-

voir a, du 3 décembre 2018 au 30 novembre 2021, enregistré près de 13 426 visiteurs (adultes ou jeunes). Ainsi, depuis trois ans, la Fondation musée Cercle africain, la société Eni Congo, les partenaires publics et aussi privés s'évertuent, à travers diverses activités culturelles, à booster la culture et les arts en mettant en lumière les artistes. C'est à ce titre que s'inscrit cette troisième édition, vitrine des arts plastiques qui permet aux artistes de vendre leurs œuvres et aussi de discuter des problèmes qui concernent leur métier. «L'artiste produit des questions et des émotions. Il revisite le savoir établi. Envisager l'artsite comme un producteur d'idées et de savoir pourrait s'averer

«L'artiste produit des questions et des émotions. Il revisite le savoir établi. Envisager l'artsite comme un producteur d'idées et de savoir pourrait s'averer comme une perception porteuse. En effet, il est le porte-parole des sociétés, des sans voix»



La visite de l'exposition lors du vernissage/Adiac

comme une perception porteuse. En effet, il est le porte-parole des sociétés, des sans voix», a dit Samuel Matoko, s'exprimant au nom de tous les exposants. «Nous avons peint le monde avant la covid 19, nous le peignons pendant cette crise sans pareille, nous le peindrons après cette crise dans toutes ses péripéties», a-t-il ajouté. Ouvrant le salon, Philippe Mbo-

mba, conseiller socio culturel du député-maire de la ville, a dit que cet espace, fruit de la coopération public-privé, donne aux artistes la possibilité de s'exprimer, voir de pérenniser cette activité pour le rayonnement de l'art dans la ville qui va célébrer, en 2022, le centenaire de son existence.

Des attestations de participation ont été remises aux artistes peintres

ayant participé aux deux premières éditions, sous les ovations du public. Signalons que pour préparer la relève dans l'art pictural pouvant remplacer les Trigo Piula, Rémy Mongo Etsion, Gotène..., le musée Cercle africain a déjà lancé la campagne d'inscription des enfants aux ateliers de peinture et de théâtre qui commenceront le 4 février prochain.

H.B.M.

JUSTICE

Ouverture de la session criminelle

Cent-quarante-sept affaires sont inscrites au rôle de la session criminelle qui a débuté le 27 décembre à Brazzaville. D'autres dossiers vont s'ajouter au fur et à mesure, a souligné le président de la Cour criminelle, Christian Oba.

Les affaires inscrites au rôle de la session criminelle sont des infractions qui portent atteinte aux droits physiques, aux droits de propriété ainsi qu'à l'intégrité de l'Etat. « Conformément à la loi, au cours de cette session criminelle, les droits des uns et des autres seront respectés pour la manifestation de la vérité sur tel ou tel dossier », a indiqué le président de la Cour criminelle

de Brazzaville, Christian Oba, en rappelant que les accusés jouissent de la présomption d'innocence. Au nom des avocats du barreau de Brazzaville, le

bâtonnier Christian Locko a salué la tenue de cette session criminelle qui s'ouvre une année après la précédente. « Même si la loi prévoit qu'elle se

tienne une fois tous les trois mois », a-t-il nuancé, indiquant que par le passé, cinq ans pouvaient s'écouler sans tenir une session criminelle.

Pour la manifestation de la vérité sur les affaires inscrites au rôle, qui posent des questions de droit complexes, les avocats du barreau de Brazzaville sont prêts à relever le défi, a poursuivi le bâtonnier, à condition que l'accès aux

dossiers ne soit pas pour eux un casse-tête chinois afin de mieux contribuer au débat contradictoire. La session criminelle qui a débuté ce 27 décembre va se poursuivre tout au long du mois de janvier 2022. Les affaires qui vont s'ajouter au rôle, en dehors des cent quarante-sept déjà inscrites, vont dépasser deux cents. Toutes les parties s'attendent à ce que le droit soit dit tel qu'il est écrit.

Rominique Makaya

« Conformément à la loi, au cours de cette session criminelle, les droits des uns et des autres seront respectés pour la manifestation de la vérité sur tel ou tel dossier »

CAN 2022

Brahimi et Chetti de retour chez les Fenecs, Zeffane et Boudaoui absents

Djamel Belmadi, le sélectionneur des champions d'Afrique en titre, a convoqué un groupe de 28 joueurs, dont plusieurs éléments de l'équipe A', victorieuse de la Coupe Arabe au Qatar



Khaled Dessouki/AFP

Forts de ce succès, plusieurs éléments s'invitent d'ailleurs dans le groupe, comme Tougai, Bendebka et les revenants Brahimi et Chetti.

Alors que les cadres habituels seront bien présents (Mahrez, Belaili, Slimani, Mandi, Feghouli, M'Bolhi), notons les absences, anecdotiques, de Zeffane (Samara), Boudaoui (Nice) ou encore Fares (Genoa)

Favoris du tournoi, les Fenecs sont logés dans le groupe E où leur principale rivale sera la Côte d'Ivoire. Avant le duel face aux Eléphants (20 janvier), les hommes de Djamel Belmadi croiseront la Sierra Leone (11 janvier) et la Guinée équatoriale (16 janvier).

Les 28 Fenecs

Gardiens de but : Raïs M'Bolhi (Al Ettifaq/Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/France), Moustapha Zeghba (Damas FC/Arabie saoudite)

Défenseurs : Aissa Mandi (Villarreal/Espagne), Abdelkader Bedrane (Espérance Tunis/Tunisie), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), Djamel Ben-

lamri (Qatar SC/Qatar), Mohamed Amine Tougai (Espérance Tunis/Tunisie), Youcef Atal (OGC Nice/France), Houcine Benayada (Etoile du Sahel/Tunisie), Reda Halaimia (Beerschot/Belgique), Ramy Bensebaini (Borussia Mönchengladbach/Allemagne), Ilyes Chetti (Espérance Tunis/Tunisie)

Milieux : Ramiz Zerrouki (Twente/Pays-Bas), Haris Belkebla (Brest/France), Sofiane Bendebka (Al Fadeh/Arabie saoudite), Adem Zorgane (Charleroi/Belgique), Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie)

Attaquants : Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre), Adam Ounas (Naples/Italie), Youcef Belaili (Qatar SC/Qatar), Saïd Benrahma (West Ham/Angleterre), Farid Boulaya (FC Metz/France), Yacine Brahimi (Al Rayyan/Qatar), Islam Slimani (Olympique lyonnais/France), Baghdad Bounedjah (Al Saad SC/Qatar), Mohamed El Amine Amoura (FC Lugano/Suisse).

Camille Delourme

28 Eléphants de Côte d'Ivoire avec Zaha et la vedette Haller

Patrice Beaumelle, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, pourra compter sur un groupe compétitif de vingt-huit joueurs.



Maurice Van Steen/ANP/AFP

Wilfried Zaha, qui entretient des relations plus que fraîches avec l'ancien adjoint d'Hervé Renard, devrait donc être de la partie comme le Milanais Franck Kessié et surtout Sébastien Haller.

Le buteur vedette de l'Ajax d'Amsterdam réalise un début de saison stratosphérique avec son club : douze buts et quatre assistances en dix-sept matches d'Eredivisie ainsi que dix buts et deux passes en six matches de Ligue des champions.

Double buteur face au Cameroun en septembre dernier, celui que beaucoup espèrent comme le successeur de Didier Drogba sera l'un des principaux atouts ivoiriens dans cette Coupe d'Afrique des nations (CAN).

Rappelons que les Eléphants, qui n'ont pas réussi à se qualifier pour le dernier tour des éliminatoires du Mondial 2022, évolueront dans le groupe E.

Ses adversaires seront la Guinée équatoriale (12 janvier), la Sierra Leone (16 janvier) et surtout l'Algérie, le 20 janvier.

Gardiens de but : Sylvain Gbohobo (Wolkite City/Éthiopie), Badra Ali Sangaré (JDR Stars/Afrique du Sud), Eliezer Ira Tape (FC San Pedro), Abdul Karim Cissé (ASEC Mimosas)

Défenseurs : Serge Aurier (Villarreal/Espagne), Habib Maïga (FC Metz/France), Éric Bailly (Manchester United/Angleterre), Willy Boly (Wolverhampton/Angleterre), Wilfried Kanon (Pyramids FC/Égypte), Odilon Kossounou (Bayer Leverkusen/Allemagne), Simon Deli (Adana Demirspor/Turquie), Maxwel Cornet (Burnley/Angleterre), Ghislain Konan (Stade de Reims/France)

Milieux : Geoffroy Serey Die (FC Sion/Suisse), Ibrahim Sangaré (PSV Eindhoven/Pays-Bas), Jean-Daniel Akpa-Akpro (Lazio Rome/Italie), Franck Kessié (AC Milan/Italie), Hamed Junior Traorè (Sassuolo/Italie), Jean Michaël Seri (Fulham/2e division/Angleterre), Max-Alain Gradel (Sivasspor/Turquie)

Attaquants : Jérémie Boga (Sassuolo/Italie), Wilfried Zaha (Crystal Palace/Angleterre), Jean Evrard Kouassi (Trabzonspor/Turquie), Nicolas Pépé (Arsenal/Angleterre), Sébastien Haller (Ajax Amsterdam/Pays-Bas), Christian Kouamé (Anderlecht/Belgique), Yohan Boli (Al Rayyan/Qatar), Karim Konaté (ASEC Mimosas/Côte d'Ivoire)

C.D.